

Déclaration sur l'honneur

(Article 32 bis de l'Instruction générale du Bureau)

à retourner au Secrétariat général de l'Assemblée et de la Présidence
– Bureau 6448 ou à sgap@assemblee-nationale.fr -

au plus tard le 31 janvier 2017

Je soussigné(e) BARBARA ROMAGNAN

Député(e) de la 1^{ère} circonscription de DOUBS

atteste sur l'honneur avoir utilisé l'indemnité représentative de frais de mandat
au cours de l'année 2016 conformément aux règles établies par le Bureau.

Fait à Paris, le 17.01.17.

Signature

